



TOUSKIFLOT

www.touskiflot.fr

Vivre ma Ville - Léo Lagrange - MJC des Fleurs - CUPPEV 64

11ème édition

2, 3 et 4 septembre 2011

LE GAVE DE PAU VA DE NOUVEAU ETRE LE LIEU D'UNE GRANDE ANIMATION FESTIVE AUTOUR DE TOUTES SORTES D'ENGINS FLOTTANTS. VENEZ PARTICIPER A CETTE JOURNEE DE FETE ET DE RENCONTRE.

CDA-PP, Ville de Pau, Politique de la ville, Conseil Général, DDCS64, Ville de Billère, Ville de Laroïn, Communauté de Commune du Mieu de Béarn.

DESCRIPTIF DE LA MANIFESTATION

Pour la onzième année consécutive, nos trois associations (Léo Lagrange, Vivre ma Ville, la MJC des Fleurs et le CUPPEV) vous proposent de venir partager un grand moment festif, de convivialité, d'émotion avec vos amis, votre famille, votre association, votre entreprise.

Lancez-vous à l'eau! Fabriquez une embarcation et venez rejoindre les pionniers de cette aventure!!!

OBJECTIFS :

- Pérenniser une manifestation ludique autour de la culture locale de l'eau vive, communiquer ainsi la pluralité des possibilités sportives de la Ville de Pau et de l'agglomération paloise.
- Travailler sur le lien social jeunes/adultes, parents/enfants,
- Favoriser les rencontres inter quartiers, associatives, sportives, d'entreprises, intercommunales,
- Affirmer les valeurs ludiques et sportives de tolérance, d'émulation, de partage, dans la convivialité,
- Réunir sur un même espace facilement accessible, la fête, le sport et la culture dans une opération phare pouvant servir d'exemple.
- Sensibiliser à l'environnement.



Dates : 2 septembre 2011 (TOUSKIFLOT CHALLENGE au nouveau stade d'eaux vives de 18h à 22h)
3 septembre 2011 (Animations au pont d'Espagne, bodegas, concert et feu d'artifice)
4 septembre 2011 (onzième Touskiflot, animations, départ du premier radeau à 15h, remise des prix)

Parcours : du Pont d'Espagne à Laroin—Durée : 1h30 mn à 2h—Distance 8 km

Catégories :

- ↳ Familles,
- ↳ Associations, ou groupes de quartiers, ou Clubs sportifs,
- ↳ Entreprises, Administrations, Communes

Animations : **Vendredi au stade d'eaux vives de 18h à 22h :**

- Touskiflot challenge : challenge inter-équipage en raft pour les participants (raft et matériel fournis)

Animations : **Samedi au Pont d'Espagne : homologations de 14h à 18h :**

- Jeux aquatiques (gratuit) - baptême de kayak - amener maillot et serviette de bain - vieilles chaussures
- Pente à glisse, jeux géants, mur d'escalade
- Soirée : bodegas sous chapiteau, concert et feu d'artifice

Animations : **Dimanche au Pont d'Espagne : homologations de 9h à 12h :**

- Pente à glisse, jeux géants, mur d'escalade
- Départ 15h du premier radeau puis départ toutes les minutes

Animations : **Dimanche à Laroin à partir de 14h :**

- Jeux géants, escalade d'arbres, tyrolienne, tir à l'arc
- Remise des prix 18h30

RÈGLEMENT 2011 TOUSKIFLOT

Article 1 : **OBJET DE LA MANIFESTATION**

Les Associations Léo Lagrange, Vivre ma Ville, la MJC des Fleurs et le CUPPEV organisent le onzième TOUSKI FLOT, descente de radeaux sur le Gave de Pau entre le Pont d'Espagne à Pau et Laroin :

le dimanche 4 septembre 2011 (premier départ à 15h)

Article 2 : **INSCRIPTIONS**

Elles seront prises à partir du **1er avril 2011**

Elles seront enregistrées par ordre chronologique d'arrivée.

Elles doivent être impérativement accompagnées des droits d'inscription pour être validées.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de radeaux est limité à 80.

Les droits d'inscription sont : par radeau

- Familles : **15 €**
- Associations, groupes de quartier, clubs sportifs : **30 €**
- Communes, administrations, collectivités, entreprises : **60 €**

- **Nombre minimum de personnes par radeau : 3**
- **Nombre maximum de personnes par radeau : 7**

Article 3 : **FORFAIT, REPORT, ANNULATION**

En cas de forfait d'un équipage, les droits d'inscriptions ne sont pas remboursés.

L'organisation peut reporter ou annuler la manifestation en cas de force majeure ; dans ce cas aucune indemnité ne sera attribuée aux concurrents.

Article 4 : **LE RADEAU**

Tous les matériaux utilisés pour la fabrication doivent impérativement être recyclables.

Il doit être construit artisanalement, robuste et solide, pouvant résister aux chocs et le plus léger possible (maximum 250 kg pour un équipage de 7 personnes) et ***pouvant être soulevé par son équipage.***

Il ne doit comporter ***aucun angle vif*** ou élément dangereux. Il doit être insubmersible, il doit contenir au minimum 6 caissons étanches et indépendants. Éviter les filets et cordages comme décor qui peuvent se révéler dangereux en cas de retournement. Si des bidons plastiques sont utilisés, ils devront avoir été bien nettoyés avant l'épreuve et ne comporter aucune trace de produit à l'intérieur pour éviter la pollution.

Attention : Le polystyrène et les bidons métalliques quelque soit le modèle, sont interdits.

Article 5 : **L'ÉQUIPAGE**

Les participants doivent être en bonne condition physique et doivent pouvoir notamment nager en eau vive sans difficulté. **Un certificat de natation de 50m est à joindre obligatoirement à l'inscription.**

Chaque équipage sera dirigé par un capitaine. Il doit être composé de 3 à 7 personnes maximum. L'âge minimum des participants est de 10 ans. Un quota de un adulte pour 3 mineurs est demandé.

Pour les mineurs, joindre à l'inscription une autorisation parentale et certificat de natation de 50 mètres départ plongé.

Article 6 : **SÉCURITÉ**

Le port d'un casque et d'un gilet de sauvetage homologués sont obligatoires pendant toute la durée de l'épreuve; le gilet doit être porté au-dessus des vêtements (sur demande, l'organisation peut les fournir, le port d'un tee-shirt est toléré par-dessus le gilet) une caution par chèque (30 € par article) sera demandée.

Les participants doivent porter des chaussures légères et antidérapantes (style tennis ou pataugas). Les bottes sont interdites. Il est interdit de s'attacher avec une corde. Toutes les parties du corps doivent impérativement se situer à l'intérieur du radeau. Il est obligatoire d'avoir au moins **un couteau à bord** et une rame ou pagaie par participant.

Le capitaine est responsable du respect des mesures de sécurité à bord. Le départ sera refusé à un équipage qui ne présenterait pas des éléments de sécurité suffisants.

Bien arrimer les structures hautes. L'équipage doit pouvoir déplacer son embarcation sans aide extérieure. Le système de propulsion est libre (voile, rame, à pédales, roue à aubes ...). Seul le moteur à explosion est interdit. **Les participants doivent fournir ou fabriquer eux mêmes leurs pagaies.**

Le radeau doit posséder 2 cordes de 15 m, diamètre 12 mm minimum, une à l'avant et une autre à l'arrière, suffisamment résistantes pour assurer la traction du radeau dans toutes les conditions et notamment en cas de fort courant et d'échouage, **la corde doit être solidement fixée sur la structure du radeau.**

Il est interdit d'apporter à bord des matières inflammables ou dangereuses (essence, barbecue...) sous peine d'exclusion de l'épreuve, petit feu d'artifice, petit fumigène et petit pétard sont autorisés sous la responsabilité du capitaine. Le radeau ne doit pas comporter de décors utilisant des éléments caractéristiques de publicité sur les boissons alcoolisées et sur les cigarettes. Chaque radeau doit être nommé et un nom doit être clairement inscrit sur l'embarcation ainsi que sur la fiche d'inscription (dimension sur le radeau 30 x 80 cm maximum). Il doit comporter un numéro qui lui est attribué lors de l'inscription. Celui-ci étant appliqué et visible sur 4 côtés (dimension 40 x 40 cm).

Publicité : 2 panneaux autorisés (dimension 100 x 40 cm).

Les dimensions recommandées du radeau peuvent être : 2 m large x 4 m long x 4 m haut.

Les dimensions ne seront pas limitées, les seules contraintes seront de pouvoir transporter, soulever et mettre à l'eau l'embarcation.

Le tirant d'eau doit être le plus faible possible (30 cm maximum).

Il sera possible d'essayer vos radeaux au pont d'Espagne avant la compétition, dans la semaine précédent la manifestation (gilet obligatoire) sous la responsabilité du capitaine, renseignements auprès de Léo Lagrange au 05 59 06 67 00

Mise à l'eau des radeaux : les radeaux homologués seront mis à l'eau le dimanche à partir de 9h et arrimés sur les berges du gave. Une aide est prévue pour les embarcations les plus lourdes.

Des consignes particulières peuvent être données par l'organisation en fonction des conditions météorologiques, du débit du Gave de Pau, ou de danger particulier.

Chaque participant se doit de porter secours et assistance à toute personne en difficulté.

L'organisation assure la surveillance, l'assistance et la sécurité des équipages dans les endroits techniques à l'aide de kayakistes et de moniteurs sur le bord.

Un briefing aura lieu avec tous les capitaines et leurs équipages une heure avant le départ. Présence obligatoire.

Article 7 : **ASSURANCE**

L'organisation de TOUSKIFLOT assure l'ensemble de la manifestation auprès de la MAIF (responsabilité civile). Une copie de contrat vous sera adressée sur demande.

Article 8 : **L'ÉPREUVE**

Elle consiste à se rapprocher d'un temps « touristique » (l'objectif est de laisser flotter et d'utiliser les pagaies pour éviter les obstacles) entre le Pont d'Espagne et Laroin.

L'organisation établira un temps de référence entre le départ et l'arrivée.

Ce temps de référence sera connu de l'ensemble des participants, un chrono intermédiaire sera pris entre le départ et l'arrivée.

Les équipages devront aussi se rapprocher le plus possible de ce chrono intermédiaire tenu secret.

Le classement sera effectué :

- par référence au temps (note coefficient 1)
- sur l'originalité de l'embarcation et des participants (note coefficient 1,5)
- du temps passé à sa construction et du déguisement des participants

Ces 3 critères établiront une note finale.

Un classement et une remise de prix seront effectués à Laroin vers 18h30.

En cas d'abandon, les radeaux doivent être impérativement retirés du parcours quelque soit leur état dans les heures suivantes ou le lendemain au plus tard;

Le capitaine et l'équipage sont tenus responsables de leur embarcation.

Article 9 : **ARRIVÉE**

A l'arrivée de l'épreuve, l'équipage est prié de sortir son embarcation et de la déposer à l'endroit prévu.

Les radeaux devront être récupérés par l'équipage à partir de 20h à Laroin, heure à laquelle les véhicules et les remorques auront accès à l'aire de débarquement.

Il sera facturé au capitaine 100 € par radeau non récupéré (pour les frais d'enlèvement).

L'organisation n'est pas responsable des dégradations ou vols commis sur les radeaux laissés à l'arrivée.
Si le radeau est démonté sur place, une benne à déchets sera à votre disposition dès le dimanche après midi.

Article 10 : **DIVERS**

L'aménée au départ et le retour des radeaux après la remise des prix sont à la charge des participants.
Les radeaux peuvent être amenés au départ le samedi 4 septembre à partir de 9h00 (parc fermé et gardé), homologation de 9h à 20h et le dimanche 5 septembre de 9h à 11h.
Avant et pendant la descente, les boissons alcoolisées sont interdites sur les embarcations.

En cas de non respect du règlement, l'organisation se réserve le droit d'interdire et d'exclure toute embarcation.

Pendant la durée de la manifestation, l'organisation sera présente sur le parcours et à l'arrivée jusqu'à l'accostage du dernier radeau.

Tous les participants s'engagent à renoncer à leur droit à l'image.

Toute personne qui désire descendre le gave en kayak, canoë, bouée... le jour de la descente de Touskiflot devra avoir un casque et un gilet de sauvetage homologués. Il naviguera sous sa propre responsabilité, les organisateurs déclineront toutes responsabilités pour pratiquants extérieurs à la manifestation.

Si nous constatons des conditions de sécurité insuffisante à la pratique de l'eau vive, l'accès sur le parcours pourra leur être refusé.

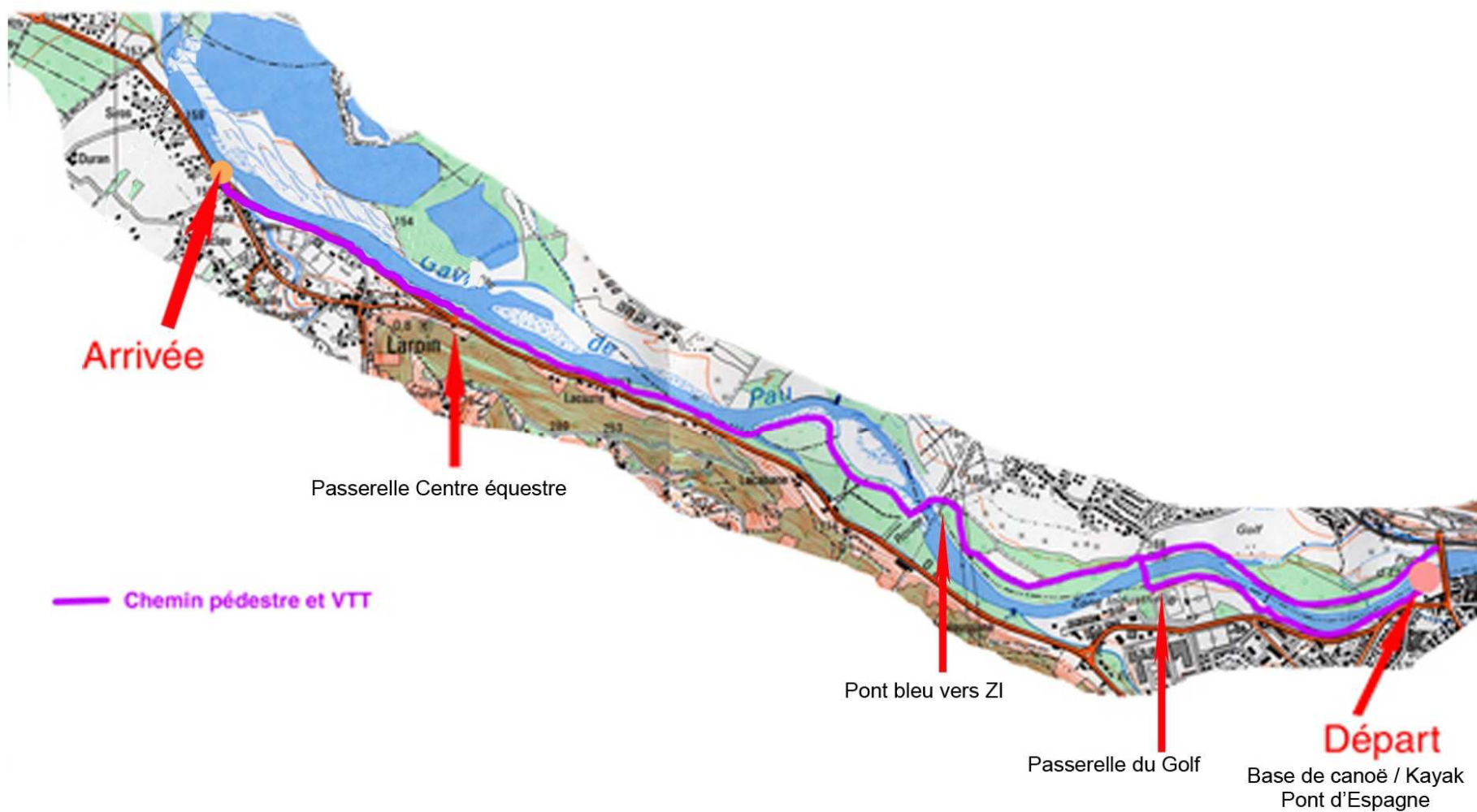
La baignade dans le gave de Pau est fortement déconseillée.

Les enfants doivent rester sous la surveillance des parents.

L'organisateur décline toute reponsabilité concernant le public qui se positionne le long des berges du gave de Pau entre le Pont d'Espagne (Départ) et Laroin (Arrivée) le jour de la manifestation de « TOUSKIFLOT »



LE PLAN DU PARCOURS





Léo Lagrange Vivre Ma Ville MJC des Fleurs CUPPEV 64

CONTACTS PRATIQUES

Renseignements :

Léo Lagrange Pau
41 rue du Colonel Gloxin
64000 Pau
Tél. 05 59 06 67 00

Vivre Ma Ville
66 rue Montpensier
BP 1120 64011 Pau
Tel. 05 59 62 60 52

MJC des Fleurs
19, Avenue de Buros
64000 Pau
Tél. 05 59 06 66 89

CUPPEV 64
2 av. du Corps Franc Pommiés,
64110 Jurançon
Tél.: 05 59 06 52 49.

Inscriptions :

Léo Lagrange Maison Pour Tous
Tél. 05 59 06 67 00 — 05 59 06 66 89 - Fax. 05 59 06 91 51
Email : accueil@leolagrangepau.fr

